

Plan stratégique par actions

Mouvement Associatif de Bretagne

2017/2019

Selon le baromètre 2016 qui se confirme chaque année, c'est un fait, les Français sont de plus en plus nombreux à faire davantage confiance aux associations plutôt qu'aux pouvoirs publics pour remplir un certain nombre de missions d'intérêt général, notamment la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, la recherche médicale et la lutte contre les maladies, l'aide aux personnes malades et handicapées, l'aide d'urgence aux populations victimes de catastrophes naturelles, la protection de l'environnement, la protection de l'enfance...

L'énergie et la vitalité des associations contribuent ainsi significativement et depuis longtemps au développement social et économique de la Bretagne. Dans une volonté d'inscrire cette dynamique dans la durée, le Mouvement associatif de Bretagne agit depuis de nombreuses années comme porte-parole des enjeux et des actions associatives pour promouvoir et faire reconnaître l'importance de cette part importante de la société civile organisée. Mais, alors que les besoins sociaux évoluent, les associations sont de plus en plus sollicitées par l'extérieur. Elles sont sur tous les « fronts » pour mener leurs actions tout en étant confrontées à de profondes transformations : impact de la réforme territoriale, évolution des modalités de contractualisation avec les pouvoirs publics, inflation des processus d'évaluation, complexification des projets, exigences de montées en compétences des bénévoles et des salarié.e.s., vieillissement des bénévoles, isolement parfois, transformation des formes d'engagements et, de plus en plus, mise en concurrence entre elles. Parmi toutes ces difficultés, l'une d'entre elles revient avec force et constance : la baisse des subventions publiques au profit de l'augmentation croissante des commandes publiques via les processus d'appels d'offres. Les conséquences de ces évolutions politiques et sociétales sont nombreuses : disparition ou réduction des activités d'intérêt général dans les territoires, frein à l'initiative citoyenne, perte de lien social, segmentation et sélection

dans l'accès des publics aux activités et services. Aussi, conscientes de ce contexte social et économique dans lequel elles s'inscrivent et des évolutions nécessaires à mettre en oeuvre, les associations ont plus que jamais besoin de formations, de structurations, d'accompagnement mais aussi de dialogue avec les pouvoirs publics pour assurer un développement pérenne.

Afin de répondre tant que faire se peut aux enjeux nommés ci-avant et anticiper l'avenir, le projet politique du Mouvement associatif de Bretagne est décliné dans la suite de ce document par fiches actions. Elles reposent principalement sur la création d'outils, la structuration du dialogue civil avec les collectivités territoriales et l'Etat en région ainsi que la co-animation de dispositifs. Ce plan de développement entend contribuer à appréhender les évolutions repérées, favoriser les coopérations inter-associatives, stimuler l'échange d'expériences, permettre les prises de positions autour d'enjeux communs et forger la construction collective des réponses pour faire face à toutes ces transformations. L'enjeu est de taille : avec ses 65 000 associations actives, plus de 550 000 bénévoles (1 breton sur 4) et 108 000 salariés, petites et grandes associations, portent la charpente d'une société bretonne encore solidaire ancrée dans l'éducation populaire dont notre région a tant besoin dans ces moments de doute où le populisme et l'extrémisme frappent lourdement à nos portes. Si le Mouvement associatif de Bretagne, par l'intermédiaire de ses coordinations membres, représente au niveau régional la vie associative organisée et est donc à ce titre interlocutrice privilégiée et légitime des pouvoirs publics, le fait d'en être le porte-parole engage aussi fortement sa responsabilité.

L'origine des actions de ce plan de développement provient à la fois d'entretiens effectués par le délégué régional auprès des coordinations membres poursuivis par les conclusions du séminaire du 1^{er} Septembre 2016 qui a rassemblé l'ensemble de ses membres. Il est décliné en deux grands axes politiques eux-mêmes détaillés en objectifs puis en actions relativement précises. Ce plan d'actions s'articule bien entendu en toute cohérence avec les buts statutaires du Mouvement Associatif de Bretagne détaillés ci-dessous :

- Améliorer l'efficacité des coordinations membres par des stratégies ou des plateformes communes, par le dialogue et/ou la négociation avec les autorités publiques,
- Contribuer à promouvoir une vie associative qui vise à développer des projets d'intérêt général et des activités sans finalité lucrative,
- Défendre les acteurs de la vie associative qui vise à développer des projets d'intérêt général et des activités sans finalité lucrative,
- Défendre les acteurs de la vie associative qui créent des liens sociaux, développent la démocratie participative sur les territoires de Bretagne - notamment dans les Pays - luttent contre les excès de l'individualisme, le racisme et la xénophobie, défendent des valeurs pour une Europe plus sociale et promeuvent la solidarité internationale,

- Développer des partenariats avec toutes les organisations qui adhèrent aux mêmes valeurs et poursuivent les mêmes objectifs (notamment sur le terrain de l'économie sociale et des Droits Humains).

Rappelons que le principe de subsidiarité est le fondement de l'existence du Mouvement associatif Bretagne. Il porte le souci de veiller à ne pas faire à la place d'un de ses membres. Le Mouvement associatif de Bretagne défend d'abord la thématique transversale à tous ses membres : la vie associative.

Le réseau du Mouvement associatif de Bretagne rassemble :

- L'Union Régionale Interfédérale des Oeuvres Privées Sanitaires et Sociales (URIOPSS)
- L'Union Régionale des Associations Familiales (URAF Bretagne)
- La Coordination Régionale des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire (CRAJEP)
- La Ligue de l'enseignement Bretagne
- Le Comité régional olympique et sportif de Bretagne (CROS Bretagne)
- Kevre Breizh
- Le Comité d'Etude et de Liaison des Associations à Vocation Agricole et Rurale (CELAVAR)
- La Coordination environnement.
- La Coordination des Associations de Solidarité Internationale de Bretagne (CASI)
- L'Union Nationale des Associations de Tourisme (UNAT Bretagne)
- l'Espace Associatif de Quimper/Cornouaille et la Fédération des étudiants de Bretagne Occidentale (Fédé- B) au sein d'un collège territorial.
- La Coordination Droits des femmes

Les membres du bureau sont : Yannick Hervé (président), Catherine Latour (trésorière), Jacqueline Palin, Laurent Blouin, Marie-Martine Lips.

Plan stratégique par actions du Mouvement associatif de Bretagne

Axe I - Affirmer, revendiquer et faire connaître le fait associatif	page 5
- Fiche I/1 Densifier nos échanges avec les collectivités territoriales, l'Etat et les organisations de développement local et social régionaux par un dialogue civil pérenne et de qualité	page 6
- Fiche I/2 Faire entendre la parole associative dans le débat politique	page 7
- Fiche I/3 Communiquer et organiser des temps fédératifs forts	page 8
- Fiche I/4 Faire un travail de veille, observer l'évolution de la vie associative et diffuser données et informations aux réseaux associatifs	page 9
- Fiche I/5 Renforcer nos liens avec les lycées et les établissements d'enseignement	page 10
 Axe II - Soutenir et renforcer la vie associative en Bretagne.	page 11
Fiche II/1 Investir les espaces régionaux de concertation et les dispositifs qui impactent le monde associatif.	page 12
Fiche II/2 Contribuer à l'interconnaissance et au rapprochement interfédéral	page 13
Fiche II/3 Former et informer les acteurs associatifs	page 14
Fiche II/4 Faire réseau et rassembler pour porter une voix commune	page 15

Axe I - Affirmer, revendiquer et faire connaître le fait associatif.

Galaxie complexe en mouvement, les 65 000 associations actives de Bretagne sont des espaces souples en perpétuelle évolution. Inscrites dans une histoire économique et sociale où l'on ne peut que constater qu'elles ont largement contribué au développement de la Bretagne en structurant les dynamiques collectives d'intérêt général, les associations de Bretagne peinent toutefois à se faire reconnaître comme acteur du mieux vivre ensemble et du développement local. La volonté de co-construire des politiques d'intérêt général avec les collectivités territoriale sur les territoires est pourtant là mais souvent le discours commun, la synergie, manque. C'est tout l'objet du Mouvement associatif de Bretagne. Si celui-ci est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, il se doit d'établir avec les collectivités publiques bretonnes, l'Etat en région et les organisations de développement local et social un dialogue constructif et pérenne permanent. Celui-ci doit permettre de continuer à identifier et faire remonter les problématiques du territoire et à y répondre en concourant aux politiques publiques. Le Mouvement Associatif de Bretagne doit également se faire entendre en portant une parole politique profitable à l'ensemble des coordinations associatives et à chaque secteur. Enfin, pour mieux se connaître et avancer ensemble, les associations bretonnes doivent se retrouver ponctuellement par des temps forts pour des analyses autour de l'évolution de leur secteur.

Les objectifs détaillés ci-après ont pour raison d'incarner ces volontés.

<p>Axe I Action 1</p> <p style="text-align: right;">FICHE I/1</p>	<p>Affirmer, revendiquer et faire connaître le fait associatif.</p>
<p>Objectifs</p>	<p>Densifier nos échanges avec les collectivités territoriales, l'Etat et les organisations de développement local et social régionaux par un dialogue civil pérenne et de qualité.</p>
<p>Description des actions</p>	<p>1 – Promouvoir la déclinaison locale de la charte régionale des engagements réciproques auprès des collectivités et élaborer un cahier des charges dans le but de mettre en place un label « Commune/EPCI associative » qui mettra en valeur la qualité des relations et la reconnaissance de la vie associative.</p> <p>2 – travailler sur un kit pour les communes/EPCI et associations pour la journée internationale du bénévolat le 5 Décembre ainsi qu'une opération régionale de communication pour cette journée.</p> <p>3 – Développer des partenariats avec les associations de collectivités et d'élus (ARIC, Bruded, Maires 35...), des EPCI pour l'organisation de journées de formations et d'informations sur des thématiques spécifiques aux liens associations/collectivités locales (SIEG, quelles formes de contractualisation avec les associations ?...).</p> <p>4 – Mettre en place des évènements avec les Conseils de Développement (ex : participation à l'évaluation des Comités Uniques de Programmations, journées thématiques...).</p> <p>5 – Mettre en place et co-animer avec la Région Bretagne la conférence permanente régionale de la vie associative.</p> <p>6 - S'impliquer dans les dynamiques régionales de développement territorial comme le Réseau rural breton.</p>
<p>Acteurs mobilisés</p>	<p>- Chef de file : CROS Bretagne (action 2) et Mouvement associatif de Bretagne</p> <p>- Acteurs internes : ensemble des coordinations</p> <p>- Partenaires : ARIC, Bruded, CRESS, Bruded, Maires 35, Conseil régional de Bretagne, Mouvements Associatif national, Mouvements Associatifs des autres régions, réseau breton des conseils de développement ...</p>

<p>Axe I</p>	<p>Affirmer, revendiquer et faire connaître le fait associatif.</p>
--------------	---

<i>Action 2</i>	FICHE 1/2	
<i>Objectifs</i>		Faire entendre la parole associative dans le débat politique.
<i>Description des actions</i>		<ul style="list-style-type: none"> - Interpeller des candidats aux élections pour évoquer leurs positionnements politiques auprès du monde associatif si ils sont élus et le faire savoir. - Ecrire des tribunes dans la presse et s'inscrire dans les réseaux des médias quand il y a des débats sociétaux touchant à la vie associative.
<i>Acteurs concernés</i>		<p>Chef de file : Mouvement associatif de Bretagne</p> <p>Acteurs internes : ensemble des coordinations.</p> <p>Partenaires : organisations politiques, presse Quotidienne Régionale, Corlab, Fédéroock, éco-bretons...</p>

<p>Axe I Action 3</p> <p style="text-align: right;">FICHE 1/3</p>	<p>Affirmer, revendiquer et faire connaître le fait associatif.</p>
<p><i>Objectifs</i></p>	<p>Communiquer et organiser des temps fédératifs forts</p>
<p><i>Description des actions</i></p>	<p>1 - Elaborer une stratégie et un plan de communication intégrant les outils suivants suivant les publics cibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer le site internet pour en faire un centre de ressources régional sur la vie associative agrégeant ce qui existe à travers l'action des Points d'appuis à la vie associative (Mission d'accueil et d'information des associations), diffusion d'une lettre électronique et de communiqués par les réseaux sociaux. - Créer une exposition itinérante présentant les coordinations associatives. - Créer des supports papier valorisant le fait associatif et les champs d'actions des membres des coordinations. - Produire un film court/spot à diffuser sur les réseaux sociaux montrant la diversité et la vitalité des associations en Bretagne. <p>- créer des outils pour les communes et EPCI avec le « label associatif » et en lien avec la charte d'engagements réciproques.</p> <p>2 - Créer de temps forts par les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Installer des partenariats avec la Presse Quotidienne Régionale pour promouvoir les associations en particulier lors d'opérations régionales (journée du bénévolat le 5 Décembre, anniversaire de la loi 1901 le 1er Juillet). Opération spéciale avec O.F le 5/12/2019. - Organiser une Conférence Régionale territoriale de la vie associative tous les 2 ans en partenariat avec la Région, les C.D, les EPCI...
<p>Acteurs mobilisés</p>	<p>Chef de file : CROS et Mouvement Associatif de Bretagne</p> <p>Acteurs internes : ensemble des coordinations</p> <p>Partenaires : Région Bretagne, points d'appuis à la vie associative, MAIA, membres du RNMA, Ouest France...</p>

<p><i>Axe I</i> <i>Action 4</i></p>	<p>Affirmer, revendiquer et faire connaître le fait associatif.</p>
<p><i>Objectifs</i></p>	<p>Faire un travail de veille, observer l'évolution de la vie associative et diffuser données et informations aux réseaux associatifs</p>
<p><i>Description des actions</i></p>	<p>1 - Etablir des partenariats au niveau régional avec les autres organisations qui travaillent sur le monde associatif (Observatoire régional de l'économie sociale et solidaire, observatoire de la vie associative du Réseau national des maisons d'associations...) afin de produire des éléments chiffrés réguliers sur l'évolution de la vie associative en Bretagne.</p> <p>2 - Faire un travail de veille sur la vie associative (évolution de son environnement, débats...) par des outils adaptés.</p> <p>3 - Faire un travail de veille sur les fonds européens ouverts aux associations.</p>
<p>Acteurs mobilisés</p>	<p>Chef de file : Mouvement Associatif de Bretagne</p> <p>Acteurs internes : ensemble des coordinations Partenaires : CRESS, RMA, ORESS, France Bénévolat...</p>

<i>Axe I</i> <i>Action 5</i>	FICHE 1/5	Affirmer, revendiquer et faire connaître le fait associatif.
<i>Objectifs</i>		Renforcer nos liens avec les lycées et les établissements d'enseignement supérieurs
<i>Description des actions</i>		Intervenir en milieu scolaire et universitaire avec des supports adaptés
<i>Acteurs mobilisés</i>		Chef de file : Mouvement Associatif de Bretagne Acteurs internes : ensemble des coordinations. Partenaires : Région Bretagne, Rectorat, CRESS

Axe II - Soutenir et renforcer la vie associative en Bretagne.

Parfois isolés et démunis face à la complexité grandissante de la conduite d'un projet associatif, les membres des associations de Bretagne ont besoin de conseils, d'orientations et de structurations. Tête de pont régionale pour construire et animer des dispositifs de renforcement du tissu associatif en Bretagne, le Mouvement associatif de Bretagne répond à la demande des coordinations et fait le lien entre elles tout en les interpellant parfois. Elle articule ses demandes avec le panel de politiques publiques existantes, auxquelles elle peut apporter son expertise. Dans une démarche prospective, son travail de veille en lien avec l'équipe nationale lui permet d'anticiper les mutations et évolutions du monde associatif. Enfin, le Mouvement Associatif de Bretagne a pour vocation de rassembler pour être davantage représentatif et faire mouvement.

<p><i>Axe II</i> <i>Action 1</i></p> <p style="text-align: right;">Fiche II/1</p>	<p>Soutenir et renforcer la vie associative en Bretagne.</p>
<p><i>Objectifs</i></p>	<p>Investir les espaces régionaux de concertation et les dispositifs qui impactent le monde associatif.</p>
<p><i>Description des actions</i></p>	<p>1 - Participer au Comité Consultatif du Fond de Développement de la Vie Associative, au comité de pilotage régional et comités départementaux du Dispositif Local d'Accompagnement</p> <p>2 - Organiser des FDVA expérimentaux sur des problématiques identifiées.</p> <p>3 - Soutenir la mise en œuvre de DLA collectifs régionaux répondant aux besoins.</p> <p>4 - Consolider notre partenariat avec la CRESS en participant au Conseil d'administration et aux travaux portés par celle-ci touchant aux associations (qualité de l'emploi, comité de pilotage du Schéma Régional de Développement de l'ESS...)</p> <p>5 - Renforcer les capacités d'agir pour consolider l'emploi associatif par l'implication dans des outils adaptés et le faire savoir.</p>
<p>Acteurs mobilisés</p>	<p>Chef de file : Mouvement associatif de Bretagne</p> <p>Acteurs internes : ensemble des coordinations</p> <p>Partenaires : Comité de pilotage DLA, région Bretagne, services de l'Etat en région, CRESS, opérateurs DLA...</p>

<p><i>Axe II</i> <i>Action 2</i></p> <p style="text-align: right;">Fiche II/2</p>	<p>Soutenir et renforcer la vie associative en Bretagne.</p>
<p><i>Objectifs</i></p>	<p>Contribuer à l'interconnaissance et au rapprochement interfédéral.</p>
<p><i>Description des actions</i></p>	<p>1 - Amener les acteurs de l'accompagnement des associations de Bretagne à se rencontrer pour identifier leurs pratiques et les valoriser</p> <p>2 - Construire des outils de mutualisation entre acteurs de l'accompagnement et au niveau interfédéral.</p>
<p>Acteurs mobilisés</p>	<p>Chef de file : Espace associatif de Quimper</p> <p>Acteurs internes : ensemble des coordinations</p> <p>Partenaires : Mouvements Associatifs de France, FDVA, points d'appuis MAIA, RESAM, Semafor, Mouvement Associatif Rennais...</p>

<p>Axe II Action 3</p>	<p>Soutenir et renforcer la vie associative en Bretagne.</p>
<p><i>Objectifs</i></p>	<p>Former et informer les acteurs associatifs</p>
<p><i>Description des actions</i></p>	<p>1 - Organiser des séries de conférences avec d'experts sur les réalités et les spécificités du monde associatif (ex : le sociologue Jean-Louis Laville, la chercheuse Viviane Tchernonog, des députés européen concernant la législation européenne et la conséquences sur les associations...).</p> <p>2 - Informer sur les impacts de la réforme territoriale pour les associations par des conférences sur les territoires.</p> <p>3 - Expérimenter sur 3 territoires (pays de Loudéac, Brest et Redon) en proposant de réfléchir aux solutions à trouver face aux nouveaux enjeux de la réforme territoriale.</p> <p>4 - A partir d'outils de d'enquête en ligne, réaliser un état des lieux sur la demande et l'offre en termes de formation des bénévoles.</p> <p>5 - Mutualiser les formations de bénévoles au niveau régional et formaliser un inventaire breton des formations associatives à travers un portail internet commun.</p> <p>6 - Relayer et/ou co-organiser les opérations nationales du Mouvement Associatif (ex : « Résolutions Numériques », webinaire sur des sujets spécifiques...)</p>
<p>Acteurs mobilisés</p>	<p><i>Chef de file</i> : Celavar (actions 2, 3, 4 et 5), Mouvement associatif de Bretagne pour le reste.</p> <p><i>Acteurs internes</i> : ensemble des coordinations</p> <p><i>Partenaires</i> : pôles de développement de l'ESS, points d'appuis de la vie associative, opérateurs DLA, Mouvement Associatif National, universités et centres de recherches, consultants, conseils de développement, associations, fédérations et coordinations associatives des territoires</p>

<p>Axe II Action 4</p> <p style="text-align: right;">Fiche II/4</p>	<p>Soutenir et renforcer la vie associative en Bretagne.</p>
<p><i>Objectifs</i></p>	<p>Faire réseau et rassembler pour porter une voix commune.</p>
<p><i>Description des actions</i></p>	<p>1 - Faire adhérer plus de coordinations (Droits de l'Homme, médias associatifs...) et des membres associés (France bénévolat par exemple) et les mobiliser sur des actions.</p> <p>2 - Animer les instances du réseau du Mouvement Associatif de Bretagne par des séminaires, conseils d'administration, bureau... et des évènements réguliers.</p> <p>3 - Mettre en place de nouvelles commissions thématiques (« territoires », «engagement ...») ouvertes aux réseaux partenaires.</p> <p>4 - Participer et nourrir les commissions du Mouvement Associatif national, essayer les projets d'ailleurs en Bretagne et réciproquement en fonction du contexte et de la demande.</p> <p>3 - Accompagner la démarche collective de rapprochement des coordinations régionales des actions de 5 fédérations d'éducation populaires pour une Convention Pluriannuelle d'Objectifs avec la région.</p>
<p>Acteurs mobilisés</p>	<p><i>Chef de file</i> : Mouvement Associatif de Bretagne</p> <p><i>Acteurs internes</i> : ensemble des coordinations.</p> <p><i>Partenaires</i> : CRIJ, Bruded, Maires 35, ARIC, Associations des maires des départements bretons, Mouvement Associatif national</p>